

Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) ne semble pas s'intéresser à la recherche et au développement. Depuis 1972, on y a consacré 9 milliards puisés dans la Caisse d'urgence des terres des Prairies. Cet argent appartenait aux agriculteurs et on a essayé de persuader le ministre et le gouvernement de payer des intérêts sur cet argent qui était déposé dans un compte ne rapportant pas d'intérêts et de le consacrer à la recherche et au développement. J'ai présenté une mesure d'initiative parlementaire qui a été renvoyé au comité. Par la suite, des groupements d'agriculteurs de l'Ouest ont créé une association pour la recherche et le développement, mais il a quand même fallu au ministre plus de deux ans pour débloquer cet argent. Il a dit: «Je ne sais pas comment procéder pour la faire. C'est compliqué. Je voudrais bien vous donner cet argent, mais le Conseil du Trésor dit qu'il ne sait pas comment procéder». On s'est finalement décidé à le faire il y a deux ou trois semaines. Je ne sais pas comment il a fait, mais c'était bien simple. S'il avait des difficultés, il lui suffisait de présenter un projet de loi abrogeant l'ancienne loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et de donner cet argent aux groupes de recherche. Mais il n'a pas compris cela.

L'agriculteur est pris aujourd'hui dans l'étau coûts-prix. Le prix des céréales n'a pas été aussi bas depuis des années. Les coûts de production ne cessent d'augmenter d'une année à l'autre, non seulement les machines aratoires, les engrais et le carburant, mais tout le reste coûte plus cher. Tout ce dont l'agriculteur se sert coûte de plus en plus cher, et pourtant, le prix des céréales est à la baisse. Il est de plus en plus difficile pour un agriculteur de joindre les deux bouts.

L'un des principaux éléments des coûts de production de nombreuses exploitations agricoles est le coût du crédit qui, dans bien des cas, a atteint jusqu'à 25 p. 100. Même la Société du crédit agricole, organisme établi pour offrir aux agriculteurs des facilités de paiement, a exigé des taux d'intérêt de plus de 16 p. 100. A l'heure actuelle, le taux, bien sûr, a baissé à 12.125 p. 100, mais il n'empêche que les agriculteurs qui ont emprunté de l'argent à la Société du crédit agricole à un taux d'intérêt élevé en ont pour dix, 15 et même 20 ans à payer ce taux d'intérêt.

Si l'on fait un calcul rapide, monsieur le Président, une acre de terre achetée au prix de \$1,000 l'unité et à un taux d'intérêt de 12.125 p. 100 coûtera \$121.25 d'intérêt chaque année. L'agriculteur ne touchera pas \$5 le boisseau cette année, mais en supposant que ce soit là le prix, il devra produire 25 boisseaux à l'acre pour payer seulement l'intérêt sur le prix d'achat de cette acre de terre. Il faudrait que l'agriculteur exploite sa terre au maximum pour pouvoir gagner assez d'argent chaque année. La plupart des agriculteurs adoptent un cycle de rotation des cultures de deux ans. L'été, la moitié de leurs terres sont en jachère et l'autre moitié en culture. Autrement dit, la moitié seulement d'une terre agricole donne des céréales dans une année donnée. Dans ce cas, il faut en doubler le rendement. A 12.125 p. 100 d'intérêt sur une acre de terre de \$1,000, un agriculteur devrait produire 48 boisseaux à l'acre seulement pour payer l'intérêt. Il ne pourrait avec cela rembourser une partie du capital, ni payer son carburant, ses engrais ou d'autres coûts de production.

Notre parti se préoccupe des taux d'intérêt depuis de nombreuses années. Au fil des années, nous avons proposé au gouvernement et à la Société du crédit agricole des moyens pour

Le budget—M. Neil

permettre à celle-ci d'acquérir de l'argent à des taux très raisonnables et de le prêter aux agriculteurs à la moitié probablement du taux courant. Nous avons recommandé le programme des obligations agricoles dans le cadre duquel un agriculteur actif ou à la retraite pourrait prêter de l'argent à la Société du crédit agricole à un faible taux d'intérêt à la condition de ne pas être imposé sur cet intérêt ou, du moins, d'être imposé à un taux inférieur à la normale. Nous avons aussi recommandé un programme d'investissement des plus-values de capital qui permettrait à un agriculteur à la retraite ou sur le point de l'être d'investir le profit de la vente de son exploitation agricole dans la Société du crédit agricole à un faible taux d'intérêt pendant cinq ans, et cela, sans avoir à payer l'impôt sur les plus-values de capital. Ces programmes éviteraient à la Société du crédit agricole d'emprunter à l'étranger. C'est exactement ce qu'elle a fait. Le 21 février 1983, le ministre de l'Agriculture a fait cette déclaration par l'entremise de la Société du crédit agricole, et je cite:

● (1750)

Le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, a déclaré aujourd'hui que la Société du crédit agricole du Canada a fait sa première tentative sur les marchés de capitaux internationaux.

La SCA a émis pour 50 millions de dollars de bons à 12½ p. 100, venant à échéance le 31 mars 1993. Les bons ne sont pas rachetables avant leur échéance et ont été cotés à la bourse du Luxembourg.

La Société du crédit agricole s'est engagée à offrir 12½ p. 100 pendant dix ans. Le gouvernement a refusé de tenir compte des recommandations de notre parti à l'égard du programme des obligations pour les exploitations agricoles ou du Programme d'investissement des gains en capital. Autrement dit, il est disposé à subventionner les organismes de prêt étrangers, sans doute pendant dix ans, mais il refuse d'envisager de gagner de l'argent facilement auprès d'une source toute trouvée.

Fait intéressant à noter, avant la présentation du budget, le ministre de l'Agriculture et le directeur de la Société du crédit agricole ont comparu devant le comité de l'agriculture, où on les a interrogés au sujet du programme Agribond et du Programme d'investissement des gains en capital. Nous leur avons demandé s'il était possible que ces programmes, une combinaison des deux ou d'autres mesures d'aide, soient prévus dans le budget. Tout en admettant n'être pas au courant des détails du budget, ils ont déclaré avoir fait des démarches auprès du ministre des Finances au sujet de ces programmes. Ils étaient convaincus que le budget renfermerait des dispositions visant à permettre à la Société du crédit agricole d'obtenir des fonds au Canada à un taux faible, pour être en mesure d'aider les agriculteurs. Ils ont dû être bien déçus en entendant l'exposé budgétaire du 19 avril et en apprenant qu'il n'y était absolument pas question de ces programmes. Il me semble que le gouvernement s'intéresse davantage à subventionner des organismes de prêt étrangers qu'à venir véritablement en aide aux agriculteurs canadiens.

J'ai parlé plus tôt des coûts de production élevés auxquels font face les agriculteurs et du prix bien faible des céréales. Il y a quelque temps, le ministre responsable de la Commission du blé a annoncé une diminution du prix de base par rapport à l'an passé. En outre, le ministre des Transports (M. Pepin) a annoncé que les frais de transport des céréales de l'Ouest vers les points d'expédition allaient doubler en trois ans et quintupler d'ici l'année 1990. Si le gouvernement reste au pouvoir et